



## Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978  
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

### **Troisième communication du Général Patrice CAILLE** *Relative au Covid-19*

**A tous les adhérents, quelques précisions :**

#### **DLP**

L'ensemble des entreprises françaises appliquant les mesures gouvernementales de protection contre le Covid-19, l'imprimeur de notre journal (DLP) ne pourra éditer le prochain numéro de notre revue avant début mai 2020 au mieux. DLP est attendu chaque trimestre avec impatience par chacun d'entre nous. Pourtant cette fois il faudra attendre un peu plus.

Sauf si le confinement devait durer plusieurs mois, il n'est absolument pas envisagé, aujourd'hui de supprimer un DLP. Peut-être nous faudra-t-il simplement resserrer les dates de parution des prochains numéros, ce qui sera une charge supplémentaire pour notre rédacteur en chef, P. Mazé qui nous fournit à chaque fois un journal de belle qualité.

J'encourage toutes les sections qui le peuvent à continuer à réaliser et diffuser par internet ou tout autre moyen les bulletins locaux de leur section, moyen de contact essentiel pour nos membres isolés comme pour tous les autres contraints au confinement.

#### **19 MARS**

Le confinement aura une conséquence heureuse et inattendue : l'annulation de toutes les cérémonies relatives à cette funeste date. Je rappelle que l'UNP s'oppose à cette journée, et qu'elle ne doit ni participer ni se faire représenter dans d'éventuelles cérémonies. Il n'est pas question non plus de relayer les invitations de l'ONAC, de municipalités ou d'autres organismes à participer à une quelconque cérémonie à cette date (cela a été oublié par 2 sections récemment).

#### **LIAISON ENTRE NOS MEMBRES**

La situation actuelle est propice à la mise à jour des dispositifs de contact entre tous les membres d'une section et à les inviter à éventuellement reprendre les liens pour ceux qui auraient pu s'éloigner, quelle qu'en soit la raison (maladie, relations personnelles difficiles, contraintes géographiques ou financières, ...).

Le temps libre dégagé doit aussi permettre de mieux prendre en compte les possibilités données par l'utilisation de l'informatique. Il n'y a pas d'âge pour oser se lancer dans cette aventure.

Je continuerai à vous informer par cette voie des changements, décisions, et évolutions, voulus par cette situation particulière.

Gardons sourire, courage, responsabilité et solidarité !

Général (2S) Patrice CAILLE

Président de l'UNP